



MAIRIE  
DE  
**LIEURON**  
35550

**COMPTE RENDU DE LA**  
**RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du LUNDI 23 AVRIL 2018 à 20 H**

**Sous la présidence de** : Mme PREVERT Rose Line, Maire.

**Étaient présents** : MM. SIMON Claude, PERRET-LE BLET Chantal, ROPERT Céline, ARNAL Jérôme, BESQUEL Jean-René, MONVOISIN Michèle, GILLARD Claudine.

Mr MOISON Daniel a **donné pouvoir** à Mr SIMON Claude.

Mr BRIAND Thierry a **donné pouvoir** à Mme ROPERT Céline.

Mr BALARD Olivier a **donné pouvoir** à Mme MONVOISIN Michèle.

Mr VETIER Fabrice a **donné pouvoir** à Mme PREVERT Rose Line.

Mr DUROCHER Alexandre a **donné pouvoir** à Mme PERRET-LE BLET Chantal.

Mr ROCHER Nicolas a **donné pouvoir** à Mr ARNAL Jérôme.

**Secrétaire** : Mr SIMON Claude

---

1 - **EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTION DE L'ANNÉE 2018**

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les différentes demandes a décidé d'accorder les subventions suivantes :

Désignation	Montant attribué
C.C.A.S de LIEURON	2 000 €
MOBISOL 35 – PIPRIAC - LIEURON	130 €
Epicerie sociale « Au pain d'épices » PIPRIAC	90 €
Solidarité Paysans - RENNES	50 €
Collège privé St Joseph – PIPRIAC pour 10 élèves	685,50 €
Aux familles des 6 élèves au Collège Querpon -VAL D'ANAST	289,20 €
Lycée Jean Brito BAIN DE BRETAGNE pour 1 élève	53,25 €
Maison Familiale Rurale MONTAUBAN pour 1 élève	25 €
Lycée St Yves BAIN DE BRETAGNE pour 3 élèves	75 €
Comice Agricole de PIPRIAC	321,20 €
CFA Bâtiment de St GREGOIRE pour 1 apprenti	25 €
Arbre de Noël de l'Ecole de LIEURON	550 €
Classe découverte de l'Ecole de LIEURON pour 20 élèves	255 €

Office intercantonal Sports et Jeunesse MAURE-PIPRIAC	8 895,91 €
Avenir de Lieuron section football - LIEURON	800 €
Avenir de Lieuron section tennis de table - LIEURON	300 €
Association de Gym. détente-souplesse - LIEURON	660 €
Association « Judo-Club » de PIPRIAC pour 8 licenciés	160 €
Anciens Combattants de LIEURON (2 plantes à 30 € environ seront achetées par la Commune pour chaque commémoration)	
Association de Chasse ACCA de LIEURON	160 €
Comité des fêtes de LIEURON	1 200 €
Ass. « Un livre des mondes » : Bibliothèque de LIEURON	500 €
Club de l'amitié - LIEURON	250 €
Ass. Chant'Amitié : Chorale de PIPRIAC	30 €

## 2 - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU GAEC DE LA SABLONNIERE

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique d'installation classée s'est déroulée du 12 mars au 9 avril 2018 inclus sur la demande présentée par le GAEC de la Sablonnière en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet de restructuration de l'élevage de vaches laitières au lieu-dit « La Sablonnière » à GUIPRY-MESSAC et la mise à jour du plan d'épandage.

Le Conseil Municipal après délibération émet un avis favorable à l'unanimité.

## 3 - PRÉSENTATION DU DEVIS DE REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU BOURG ET DEMANDES DE SUBVENTION.

Deux devis d'ENGIE INEO de Lieuron ont été présentés pour :

- Le remplacement de 72 lanternes vétustes d'éclairage public par des luminaires performants d'un point de vue énergétique, d'un montant de 43 284 € H.T.
- Le remplacement des 5 horloges de programmation par des horloges astronomiques, d'un montant de 1 770 € H.T.

Des subventions vont être sollicitées auprès du Syndicat Départemental d'énergie 35 et au titre du dispositif des Certificats d'Economie d'Énergie adossés aux Territoires à Énergies Positives pour la Croissance Verte (CEE TEPCV).

Le Conseil Municipal a validé le devis de Mr HEDREUL de Maure de Bretagne d'un montant de 605,63 € H.T. pour la fourniture et mise en place d'une horloge astronomique de programmation de l'éclairage de l'Eglise et va l'inscrire au dispositif CEE.

## 4 – PROJET DE PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA MAIRIE ET MEDIATHEQUE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de permis de construire pour la mairie et médiathèque ainsi que les plans s'y affairant. L'avis des élus est requis pour valider le projet de permis de construire. Le Conseil Municipal valide le projet.

## 5 - MISE A JOUR DES STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la mise à jour des statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Les Bruyères (S.I.A.E.P.) dont fait partie la commune. Elle porte sur le changement d'adresse du siège : 38, rue du Rocher à GUICHEN au lieu du 12, rue Blaise Pascal). Le Conseil Municipal approuve cette modification statutaire.

## 6 - COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION VOIRIE

Quelques nids de poules sur les routes ont été repérés. Des bandes de roulement seront à réaliser lors des travaux de PATA pour renforcer les routes déformées.

Un programme de travaux de curage de fossés sera à prévoir. Des devis vont être sollicités.

## 7 - ORGANISATION DES CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

L'organisation du concours communal des « maisons fleuries et jardins potagers » sera revue à la prochaine réunion.

Le concours cantonal de maisons fleuries, est organisé cette l'année par la commune de Lieuron. Ce concours regroupe les communes de Bruc/Aff, St Just, Sixt/Aff et Lieuron.

Une réunion se tiendra en mairie de Lieuron, courant mai, pour définir les modalités d'organisation.

## 8 - PRESENTATION DE DEVIS

Le Conseil Municipal a validé les devis suivants :

- B.H.R. de Bruz pour la fourniture de 7,50 m3 de béton : 750 € H.T.
- BREJOIN de Guipry : pour la fourniture de 20 rosiers jaunes (pour le rond-point au lotissement de l'étang) : 140 € H.T.
- T.B.I. de Redon : pour la dématérialisation des actes budgétaires : 667 € H.T.
- AFPA de Rennes : pour l'habilitation électrique d'Eric - 3 jours : 490 € H.T.

## 9 - BULLETIN MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2018

La réunion de la Commission du bulletin municipal a été fixée au jeudi 26 avril à 17 h. Les associations devront déposer leur article à la mairie avant le mardi 15 mai. Le bulletin sera transmis le 12 juin à l'imprimeur.

## 10 - DIVERS

La troupe théâtrale accorde une subvention de 1 400 € à la Commune pour les travaux de construction de l'annexe au patronage.

La commune achètera un frigidaire pour les vins d'honneur à la salle du patronage et pour le foyer des jeunes.

La prochaine réunion de Conseil Municipal a été fixée au **Lundi 4 juin à 19 h 30.**

Affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rose Line PREVERT, Maire

